

NANI PALE, UN GRIOT DE COUR LOBI : ANALYSE DE LA CHANSON KIFITHE

Sié HIEN

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

hiensie2002@yahoo.fr

Résumé : La pratique artistique et notamment musicale, en Afrique, confère à certains musiciens le statut de griot comme c'est le cas dans la société mandingue. Chez les Lobi, un peuple de l'Afrique de l'Ouest, l'on refuse cette étiquette de musiciens professionnels aux artistes. L'existence de musicien professionnel est presque bannie chez ce peuple. Cependant, la vie de Nani Palé, célèbre xylophoniste, semble être une exception à la règle. Sollicité par tous pour non seulement la richesse de ses œuvres, mais surtout pour son génie, il compose des œuvres sur commande, faisant de lui un artiste au service des autres et précisément des personnalités Lobi. Toute chose qui l'assimile au griot mandingue. Cet article vise à travers la chanson "Kifithé", à montrer que, malgré l'absence de caste de griots chez les Lobi, Nani Palé en dédiant non seulement une œuvre à un chef, mais aussi en lui donnant des conseils de gouvernance, se comporte comme un griot de cour tel que connu chez les Mandingue et, à ce titre peut être considéré comme un griot Lobi.

Mots clés : musique traditionnelle, statut de griot, société mandingue, société lobi, Nani Palé.

Summary: Artistic and especially musical practice in Africa gives some musicians the status of griot as is the case in Mandingo society. Among the Lobi, a people of West Africa, this label of professional musicians is denied to artists. The existence of a professional musician is almost banished among this people. However, the life of Nani Palé, famous xylophonist, seems to be an exception to the rule. Solicited by all not only for the richness of his works, but especially for his genius, he composes works to order, making him an artist at the service of others and precisely Lobi personalities. Anything that equates it with the Mandingo griot. This article aims through the song "Kifithé", to show that, despite the absence of a caste of griots among the Lobi, Nani Palé by dedicating not only a work to a chief, but also by giving him governance advice, behaves

like a court griot as known among the Mandingo and, as such can be considered as a griot Lobi.

Keywords: traditional music, griot status, Mandingo society, Lobi society, Nani Palé.

Introduction

La place de l'art musical et particulièrement du musicien dans les sociétés africaines est multiforme et obéit à une diversité de paramètres socioculturels. Si chez certains peuples le statut de musicien est réglé avec des principes reconnus par tous, chez d'autres, ce statut est imprécis et impose un regard plus en profondeur de la vie artistique pour en dégager les caractéristiques. C'est le cas chez les Lobi¹ où la musique bien qu'une activité ouverte à tous n'admet en réalité le statut de musicien qu'à celui jouant du *yolon bo*, xylophone à résonateurs multiples, considéré comme leur instrument identitaire. De fait, bien qu'il existe une diversité d'instruments de musique et donc différents types d'instrumentistes, les Lobi n'appellent musicien que celui qui pratique le *yolon bo*. Il est désigné sous le nom de *yolon binh* ou *bin binh*, c'est-à-dire musicien. Celui-ci jouit d'une considération particulière, alors que ceux jouant des autres instruments sont à peine taxés de musiciens², s'ils ne sont pas banalisés. Il est ainsi démontré qu'à l'instar des communautés où il existe des griots reconnus comme musiciens professionnels, chez les Lobi, seul le joueur du *yolon bo* peut prétendre bénéficier du statut de musicien professionnel et donc être assimilable au griot. Cependant, un regard de natif montre que ce joueur du *yolon bo* ne jouit pas du statut de musicien professionnel au sens des mandingues, car pour l'être,

¹ Le peuple Lobi occupe un espace à cheval sur trois républiques : le Ghana, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

² Ils sont désignés par le type d'instrument dont ils jouent et sont très souvent considérés comme des amuseurs publics.

il faut avoir un handicap³ qui confine à la pratique de la musique activité principale.

Nani Palé, un non-voyant, grand xylophoniste, auteur compositeur et virtuose se classe dans cette catégorie d'artiste lobi. Sa renommée au sein de cette communauté fait de lui l'un des rares musiciens Lobi qui jouit d'une reconnaissance unanime dans ce milieu. Sollicité partout pour des prestations, c'est très constamment que des personnalités⁴ Lobi lui demandent des compositions d'œuvres pour illustrer ou consigner leur vie. En accomplissant ces tâches, Nani Palé se retrouve investi d'une mission semblable à celle des griots mandingues, comme le témoigne son titre "Kifithé", une œuvre critique et conseil pour un chef Lobi, incompris par ses administrés. Cette communication vise à démontrer que si dans la société Lobi, il n'existe pas de caste de griots, certains comportements de musiciens comme c'est le cas de Nani Palé, inclinent à leur conférer le statut de griot. Comment devient-on musicien chez les Lobi et comment est-il perçu par ceux-ci ? En quoi Nani Palé, à travers son œuvre Kifithé, épouse-t-il les traits caractéristiques du griot mandingue ? Telles sont les interrogations majeures qui guideront notre réflexion dans cet article.

Sur le plan méthodologique, à partir de la chanson de Nani intitulée Kifithé de Nako notre approche consistera en une analyse sociocritique du texte. L'histoire, l'organisation socioculturelle et religieuse des Lobi sont indispensables pour une meilleure compréhension des propos de ce musicien.

Ceci dit, il serait bon d'élucider les deux concepts clés de notre sujet, à savoir : la sociocritique et le griot.

³ En général, ce sont les infirmes, handicapés physiques ou non-voyants qui sont autorisés à faire de la musique un métier. Les personnes bien portantes qui en font leur métier sont taxées de mendiants et mal vues dans cette société.

⁴ Ces personnalités sont en général des anciens combattants ou de grands cultivateurs bénéficiant d'un grand respect dans leur village.

1. Des concepts de sociocritique et de griot

1.1. De la sociocritique, l'on peut dire avec El Kadri Zinab (2008) :

« La sociocritique des textes est analysable dans leurs procédures de mise en forme, lesquelles se comprennent rapportées à un ensemble sémiotique plus large de nature langagière ou visuelle. L'étude de ce rapport de commutation sémiotique permet d'expliquer la forme-sens (thématisations, contradictions, apories, dérives sémantiques, polysémie, etc.) de ces textes, d'évaluer et de mettre en valeur leur historicité, leur portée critique et leur capacité d'invention à l'égard de la vie sociale [...] Analyser, comprendre, expliquer, évaluer, ce sont là les quatre temps d'une herméneutique. C'est pourquoi la sociocritique peut se définir comme une herméneutique sociale des textes. La société existe avant l'œuvre parce que l'écrivain est conditionné par elle, la reflète, l'exprime, cherche à la transformer ; elle existe dans l'œuvre, où l'on retrouve sa trace et sa description ; elle existe après l'œuvre, parce qu'il ya une sociologie de la littérature, du public, qui lui aussi, collabore à la production littéraire. »

A l'instar des textes littéraires, la musique intéresse la sociocritique. En effet, Anne-Marie Green citée par Sylvain David(2008), comparant les œuvres littéraires à la musique, dans "sociologie d'un art non conceptuel" va faire la précision suivante : « il est restrictif de définir la musique uniquement par son système d'organisation de sons ; on doit y ajouter les comportements, les conduites des créateurs et des récepteurs ainsi que le statut social accordé à la musique dans une société donnée [...]. » Pour Sylvain David encore, « La musique est ainsi présentée comme un fait social, tant le compositeur, l'interprète que l'auditeur relèvent d'une société et d'une époque particulières et témoignent par-là, d'une série de prédispositions (goûts, formations, culture, etc. qu'il serait futile de nier.»

Ainsi, si l'on considère ces définitions de "sociocritique" et que nous les mettons en parallèle avec la définition que Wondji Christophe. (1986 :11) donne à la musique africaine, à savoir :

« En Afrique, la chanson est à la fois littérature et musique, parole et danse, discours et rythme, pensée et expression corporelle. Sous ces multiples aspects qui sont souvent indissociables, la chanson exprime toujours la culture et l'âme d'un peuple [...] Littérature, musique et danse, la chanson décrit les états d'âme d'un individu, exalte des sentiments collectifs, fait la satire de la société, lance un message ou donne des enseignements. »,

on comprend que le choix de cette approche pour l'analyse de la chanson *Kifithé* se justifie, car ce qui nous intéresse ici c'est plus le texte littéraire qui sous-tend cette œuvre, que les sons musicaux eux-mêmes.

1.2. *Du concept de griot en Afrique*

Si dans de nombreuses sociétés africaines l'existence de classes constituées de griots est une réalité, c'est l'exemple des griots d'Afrique de l'ouest et précisément les griots mandingues qui intéressera dans ce travail, à travers la présentation synthétique faite par Johnson JOHNSON(2021) :

« Dans plusieurs sociétés d'Afrique de l'Ouest, l'on trouve des griots dont les fonctions consistent à interpréter en public des poésies, des généalogies familiales et d'autres formes de littérature orale. Certains ne sont pas des griots professionnels, leurs talents artistiques ne constituant pas la source principale de leurs revenus. Pour d'autres, en revanche, il s'agit d'une activité principale, exercée en public moyennant une rémunération en espèces ou en nature. Parmi les populations de langue mandingue du Sahel de l'Ouest (Maninka, Bamana, Mandenka, Khasonke et Djoula entre autres), la majorité des griots appartiennent à cette seconde catégorie, même si nombre d'entre eux exercent par ailleurs d'autres activités rémunératrices.[...]En pays mandingue, il existe deux types de griots : le griot politique (**jali, jeli**) et le griot des chasseurs (**dònsòn-jeli**)[...] Les griots politiques appartenant à une caste sont socialement autorisés à interpréter en public un répertoire d'épopées et de poèmes de louanges ; souvent, ils sont également la mémoire généalogique des familles mandingues importantes. Ils constituent un des quatre groupes de clans familiaux endogames de la société mandingue. Chacun de ces groupes est socialement autorisé à exercer certaines occupations et à jouer un rôle social bien défini. Appartenir à une caste n'oblige pas ses membres à exercer la spécialité professionnelle de ladite caste, même si les rôles sociaux de ces membres demeurent assez stables par rapport aux membres des autres castes et au grand public en général.[...] Au Mali, il faudrait plutôt décrire ces castes comme des monopoles familiaux socio-économiques, et non comme une hiérarchie sociale pyramidale, bien que nombre de personnes aient une opinion ambiguë quant à leurs rôles individuels ou collectifs. On l'observe particulièrement dans le cas des griots puisque certains sont tenus en haute estime alors que d'autres sont considérés comme des mendiants. Dans les différentes langues mandingues, le plus grand groupe endogame auquel appartiennent les griots est désigné par le terme de **nyamakala**. Parmi les **nyamakalaw**, les diverses activités économiques ne se chevauchent pas. Par exemple, le forgeron (**numu**) travaille le métal et sculpte le bois, tandis qu'un maroquinier (**garangè**) ne travaille que le cuir. Un **funè** ou **finà** est mime et poète de louanges musulman. Le griot (**jeli, jali**) est un artisan de la parole impliqué dans la médiation et la communication, à la fois entre les individus et les groupes et, d'après le système de croyances mandingue, entre les personnes de l'ici-bas et celles de l'au-delà. [...]Tous les

membres d'une famille de griots ne font pas de représentations publiques, n'ayant pas le même talent ni les mêmes aptitudes [...] Les griots peuvent utiliser trois modes d'expression dans le cadre d'une représentation : la narration, la chanson et l'accompagnement musical. Un homme seul peut se vanter d'exercer les trois talents, déclamer, chanter et jouer mais un maître chanteur peut aussi se contenter de déclamer la narration et interpréter éventuellement certaines des chansons comprises dans l'épopée. Les griots femmes (**jeli-musu**), qui habituellement ne narrent jamais les récits, peuvent chanter les chansons d'une épopée en solo ou en chœur avec d'autres femmes lorsqu'elles s'intercalent entre les phrases narrées par le maître chanteur ».

L'on ne saurait terminer cette description des griots, sans préciser que certains rois ou chefs ont dans leur cour des griots attirés considérés comme leurs musiciens, conseillers et médiateurs. Ceux-ci jouent un rôle important dans la prise de décisions et la gouvernance de ces autorités. »

2. Le musicien griot chez les Lobi

Au regard de la présentation des caractéristiques des griots mandingues ci-dessus, il est évident qu'une telle société ne peut être comparée à la société lobi, tout comme l'exemple lobi ne peut s'appliquer à la description faite ici par N'Sele Kibalabala(1986 :2) :

« Dans les villages, le jeune homme destiné à être griot ne commencera son apprentissage véritable qu'après la circoncision. Il s'agit d'un métier attribué héréditairement à une famille. L'adolescent commencera à apprendre et à réciter l'histoire généalogique des clans de son village et de son pays. Bien souvent, il se spécialisera dans le jeu d'un instrument de musique ou de deux. Mais, vous vous en doutez bien, il ne suffit pas de connaître des généalogies et de savoir jouer d'un instrument de musique pour être un bon griot. Le jeune candidat cherchera d'abord à s'attacher à une famille influente (politiquement), pour être protégé ».

En effet, la société lobi, bien qu'ayant une organisation complexe, avec une caractéristique principale, à savoir que, du point de vue de la structure sociale, elle n'est pas régie par un système à la tête duquel se trouve un roi ou chef qui régent la vie de la communauté. En plus, de ce caractère acéphale de l'organisation des Lobi selon Cécile de Rouville (1987), l'absence de classes

stratifiées comme chez les Mandingues fait que, cette société lobi n'étant pas organisée en castes, il ne peut guère⁵ y exister une caste de griot.

S'il est ainsi prouvé qu'il n'existe pas de griot chez les Lobi, qui est musicien et comment peut-il être assimilable à un griot ?

Pour répondre à cette interrogation, il est bon de préciser que si chez les Lobi, tout individu pratiquant un quelconque art musical peut être considéré comme musicien, au sens moderne du terme, n'a pas le statut de musicien qui veut. Seul le joueur du grand xylophone, le xylophone de funérailles⁶ peut bénéficier de ce statut. D'où la nécessité de consacrer à ce type d'instrumentiste quelques lignes, en vue de faire connaître sa particularité à ceux qui s'intéressent à la culture des Lobi.

2.1. *Qui est le xylophoniste (yolon binh) chez les lobi ?*

Le *yolon binh* est un homme ou une femme⁷ (rarement), joueur du *yolon*, qui a acquis son art d'une part, de façon héréditaire (la transmission se faisant, dans la même famille ou entre parents proches) ou de manière innée et, d'autre part, par apprentissage ou initiative personnelle. Dans ce dernier cas, on a affaire souvent à des musiciens ayant de sérieux problèmes de dextérité et peu célèbres, le don divin leur faisant souvent défaut.

En général, les musiciens du *yolon bo* sont des paysans travaillant principalement la terre et pratiquant la musique à temps partiel. Cependant, il est très fréquent d'en rencontrer qui pratiquent l'art musical de façon professionnelle. En fonction

⁵ En l'absence de griot, on verra comment on peut être musicien professionnel chez les Lobi.

⁶ Ce xylophone appelé *yolon bo* est l'instrument de musique que les Lobi considèrent comme leur instrument identitaire dont l'exécution requiert beaucoup de prédispositions tant sociales que spirituelles.

⁷ Il est un fait évident, c'est qu'il n'existe pas de joueuse de *yolon bo* chez les Lobi. Toutefois, les informations recueillies affirment que la pratique de cet instrument n'est pas interdite aux femmes. Mais qu'elles le fuient du fait des interdits liés à son exécution.

de l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie, l'image du musicien varie dans la communauté.

Mais la règle d'art, est que selon Hien Sié(2005) « tout musicien du *yolon bo* doit être un Lobi « complet », c'est-à-dire ayant subi l'initiation et donc maîtrisant parfaitement la langue *lobiri* et surtout toutes les règles qui régissent l'organisation sociopolitique et religieuse du peuple Lobi. Connaissant donc toutes les structures et courants de pensées, il peut à travers son art jouer son rôle de sensibilisateur et d'éducateur de la communauté. En réalité, le vrai musicien du *yolon bo* est à la fois historien, poète, maître ou professeur, un homme cultivé, bref, un savant qui mérite admiration, respect et autorité.

2.2. *Nani Palé, un griot lobi*

Jeune mal-voyant et indigent⁸ ayant appris à jouer du *yolon bo* dès son jeune âge, Nani a, au sommet de son art, convaincu tous les Lobi par sa dextérité, son talent et surtout par la richesse de son langage. Handicapé et ne pouvant vivre que de la musique, Nani est admis et accepté par les Lobi comme celui qui peut bénéficier du statut de musicien professionnel⁹, c'est-à-dire à qui l'on ne doit rien exiger que le métier de xylophoniste. Jouissant de ce privilège, Nani est sollicité partout et par toutes personnalités¹⁰ lobi qui souhaitent consigner leur vie pour la postérité. Il devient de fait ce musicien de la race des griots tels qu'ils existent ailleurs en Afrique qui peut déployer son art. Et c'est à ce titre que, sollicité par le chef Nako, Kifithé, Nani composera l'œuvre dont le texte nous intéresse ici.

⁸ Quelques temps après sa naissance il perd son père et se retrouve avec sa mère sans fortune.

⁹ Pour les Lobi la pratique de l'art musical n'est pas une activité valorisante pour l'homme. Un homme digne doit être cultivateur capable de nourrir sa famille par le fruit de son labeur.

¹⁰ Allusion faite ici à ceux qui, grands cultivateurs, anciens combattants par exemple, avaient une notoriété avérée dans leur village.

3. Le texte de la chanson Kifithé¹¹

Le chant	traduction
<p><i>Dooye yaa ! dooya yaa !</i> <i>Wu yini dooya an -</i> <i>kurak'a dooye a-kurè</i> <i>Dooye a n-ku'amon</i> <i>dooye yi</i> <i>Wu yini dooye a</i> <i>n'kurak'a si dooye</i> <i>n'kurèlo</i></p>	<p>Chagrin hélas ! chagrin hélas ! On dit que le chagrin ne tue pas. Le chagrin malheureusement tue. Comment le chagrin ne tuerait-il pas. C'est le chagrin On dit que le chagrin ne tue pas. Mais le chagrin malheureusement tue.</p>
<p><i>Nako djamala wu laari</i> <i>khalalala</i> <i>Nako khifithé wu tiro</i> <i>yirè dooye yi</i> <i>Nako djamana wu</i> <i>tchuuni dooya kpakpa</i></p>	<p>Le chef de nako, on le déteste furieusement Le chef de nako, on le jalouse. Voilà son chagrin Le chef de nako à qui l'on a causé un chagrin si amer.</p>
<p><i>A dii na will beniè yi yaa</i> <i>A dii na will benie fin-bi</i> <i>tchu or</i> <i>Fi tchuu beniè tchuor si</i> <i>fi khon yaa</i></p>	<p>Dès l'aube du jour, ce sont les lamentations Dès l'aube du jour, tu pleures dans ta demeure Tu pleures chaque jour et tu en déperis.</p>

¹¹ Extrait tiré de "Images d'Afrique et sciences sociales. Les Pays lobi, birifor et dagara". Actes de colloque.

<p><i>Gahu kumanda ka pè for djamana nakè mè</i></p> <p><i>Di na n'do laare mè di wou'yi fi khe</i></p> <p><i>Gahu kumanda ka pè for, fa yurak'a yaa</i></p> <p><i>Di wun-yi i khe kper ; di wun'yi fi hëlalo</i></p> <p><i>Fi hëlalo thaar be wu yini fi hëlalo thaar wo</i></p>	<p>Le commandant de Gaoua t'a installé chef</p> <p>Voilà un objet de haine et une cause du désir de ta mort</p> <p>C'est le commandant de Gaoua qui t'a fait chef. Tu n'as pas usurpé ta place.</p> <p>On veut que tu meures absolument</p> <p>On veut que tu te soustraies (des humains)</p> <p>On veut que tu quittes ainsi les humains</p>
<p><i>Si mon fa tchuu ye, KHIFITHE ya dimon fa tchuuyè</i></p> <p><i>Fi hana gbèb yè, di wu ha na thuurfi</i></p> <p><i>Fi hana gal loo, wu bir lo kpaan lélé</i></p> <p><i>Si mon fa tchuu lobera di phan si wu faafi</i></p> <p><i>Fi hana diir yè, diwu bir na suur fi</i></p> <p><i>Si mon fa tchuu lobè kè, si wu faa fi ya</i></p>	<p>Quel bien leur feras-tu ? hé! KHIFITHE. Quelle conduite adopteras-tu à leur égard ?</p> <p>Pendant que tu es en train de les arranger, ils sont en train de t'ensorceler</p> <p>Pendant que tu es en train d'aller au champ, ils te suivent encore à la trace</p> <p>Que feras-tu pour ces gens-là pour qu'ils te laissent en paix ?</p> <p>Tu es en train de les conseiller, alors qu'ils médissent de toi.</p> <p>Que peux-tu faire pour que ces gens se taisent ?</p>

<p><i>A kpa buor u na lona tchuor di n-fiil fi</i></p> <p><i>Di wu gba buno susuon thunon di wu miè fi</i></p> <p><i>Fi ka jure yimon -thuur fini di fini di fin-kpa yè buur kan ?</i></p>	<p>Si tu amènes un devin dans ta concession, il te flatte.</p> <p>On t'indique des sacrifices malpropres (qui ne résolvent pas les problèmes).</p> <p>Ne seraient ce pas eux qui t'ensorcellent, alors même que tu les consultes ?</p>
<p><i>Thimi buloke nan'ka thún a nyaafi diira</i></p> <p><i>Di mon fa na n'do thimi bulo djamana yaa</i></p>	<p>Les mesquineries ont fini par te dégoûter dans le pays</p> <p>Mais que peux-tu faire contre les mesquineries, chef ?</p>
<p><i>Djamana wu ir ni n-phe a ho sidjolo rakè</i></p> <p><i>A n'tè ka hana thimiir di fi mi wor huo</i></p> <p><i>Di ka gba na kon diphan ya</i></p> <p><i>A fufi na koe</i></p>	<p>Le nom du chef est aussi vulgaire que celui de l'épervier</p> <p>Si quelqu'un a un contentieux et que tu</p> <p>conduite à tenir</p> <p>Quand il prend et lui indiques le</p> <p>chemin de retour à la maison, hélas ! Il te critique.</p>
<p><i>Fa n'tuga ; djamana a wu na n'yi nènè fan'tu ga</i></p> <p><i>A w lón tchùor fan'tu yuu ga</i></p> <p><i>In tè n'djilè le yoo, fi djiil kè yoo s i ni bile kha</i></p>	<p>Chef s'ils viennent maintenant, n'accepte plus</p> <p>S'ils veulent entrer dans ta maison, n'accepte jamais</p> <p>Que la personne s'arrête là-bas au loin, que tu t'arrêtes</p>

<p><i>A djilè le phiil bpo, fan thu a lón ga</i></p>	<p>Ici, loin, et vous allez échanger les salutations</p> <p>Qu'elle s'arrête là-bas dehors d'abord N'accepte pas qu'elle entre.</p>
<p><i>Thùthuur a n-kobaal'a yaa</i></p> <p><i>Thùthuur a n-kola'a yaay djamana fi dji ga.</i></p>	<p>L'ensorceleur n'a pas de signes distinctifs, malheureusement</p> <p>L'ensorceleur n'est pas t'acheté, malheureusement Chef, pour que tu le reconnaises</p>
<p><i>A n'tè do . óm bunon kpîi, si fa n'tù ga</i></p> <p><i>Ombunon nènè wu n- thon ? a a thuur na thûi</i></p> <p><i>Si fi djo diphàn si wu ka noo, anyaal ya</i></p> <p><i>dJamana, a fi yi tibil di to na gboron fi do do do</i></p> <p><i>djamana, a fi yi tibil di to na lónfi kalyoo</i></p> <p><i>S'a fa du thùu yuu ga, or n'heba fi s'aku wo ya</i></p> <p><i>do do</i></p> <p><i>Adji làlaar na yire kîi si fa'la na so'a yaa</i></p> <p><i>Hèhèbtibil kalyoo a n'ha</i></p>	<p>Même si l'individu est un frère utérin n'accepte pas</p> <p>Maintenant, c'est un frère utérin qu'on envoie précisément pour qu'il t'ensorcelle avec un médicament</p> <p>Afin que tu sois faible et qu'ils te terrassent. Quel chagrin !</p> <p>Chef, si tu vois quelqu'un qui s'approche de toi très près</p> <p>Chef, si tu vois quelqu'un qui s'approche de toi jusqu'à tes pieds</p> <p>Si jamais tu ne fais pas attention, c'est lui qui se colle à toi pour te tuer à coup sûr. L'homme sournois est le plus souvent proche de ton voisinage</p> <p>Tu reconnais ton ennemi à vue d'œil et tu n'as pas les</p>

	<p>moyens de le dénoncer malheureusement.</p>
<p><i>A lan laar kalyoo a n'ha do do</i> <i>Di n'tchuu fi di n-lón fi napi</i> <i>Si di n'dan na waal</i></p>	<p>Il paraît que l'ennemi se trouve le plus souvent dans le voisinage immédiat</p> <p>Lorsqu'il finit de te faire du mal</p> <p>Il vient ensuite s'apitoyer sur toi</p>
<p><i>Nako djamana wu yini a boo rè</i> <i>Wu yi a hananè fanga a djo djamana diira</i> <i>Di wuna a khe diphàn si wu gba dii</i></p>	<p>On dit que le chef de nako est bon.</p> <p>On dit qu'il est le plus puissant des chefs dans la région.</p> <p>C'est pourquoi ils veulent sa mort afin de s'emparer de son pouvoir</p>
<p><i>Da weyi, a ni djirè ni sier</i> KHIFITHE <i>Mi yi dikhoo na hale a limini hil di ba lo</i> <i>Oo, ni kuni djamana ni ka djire</i></p>	<p>Hé ! Da ! Si vous avez un peu d'esprit laissez KHIFITHE vivre</p> <p>Je vous dis qu'un jour viendra où il vous délivrera d'une dette, cela voudrait mieux pour vous.</p> <p>Oui, Si vous tuez le chef, vous aurez vraiment perdu.</p>

<p><i>Di ni yi ni kuo s'a gba khera</i> <i>Ukha a ka ku s'a gba kherara ya ?</i> <i>Di mon ni yi ni kuo s'a gba wo</i> <i>ya ?</i></p>	<p>Vous dites que vous le tuerez pour prendre ses femmes ? A-t-il tué quelqu'un pour avoir ses femmes ? Pourquoi voulez-vous alors le tuer pour vous emparer de ses femmes.</p>
---	---

4. Similitudes entre Nani et le griot de cour

Même si la société Lobi ne connaît pas de griot au sens strict du terme, force est de reconnaître que la relation que la chanson de Kifithé établit entre le chef et Nani Palé n'est pas loin de s'apparenter aux liens qui existent entre les rois et leurs musiciens de cour dans la société mandingue. En créant cette œuvre pour non seulement célébrer Kifithé, mais surtout le conseiller dans l'accomplissement de les missions qui lui sont assignées par le Commandant de Gaoua, Nani Palé épouse les traits reconnus au griot de cour tel que cela se voit chez les Mandingues. Pour nous en convaincre, il serait bon d'en juger par les conditions qui ont engendré cette œuvre, mais aussi par la teneur du texte de cette chanson.

4.1. *Le Contexte de la composition de la chanson :*

A l'époque coloniale, pour avoir une main mise sur toute l'étendue de ses territoires, l'Administration a érigé certains villages en cantons. A la tête de ces cantons, les indigènes ont été nommés chefs et servaient de courroie de transmission entre les citoyens et l'Administration. Mais la position des chefs de canton leur vaudra beaucoup de désagréments, car très souvent mal perçue par les populations. C'est dans ce contexte que Khifithé, le chef de canton de Nako, dans le département de Gaoua (Burkina Faso) va faire appel à Nani, musicien, poète et compositeur pour lui composer un œuvre dans laquelle sa vie sera

consignée. Nani, sans le savoir devient de facto un acteur dans la vie du chef de Nako, puisque non seulement, il permettra, à travers le chant proposé à celui-ci, de faire passer son message, mais en plus, de se servir de la musique comme un moyen de soulagement et de communion entre lui(le chef) et sa population. Plusieurs leçons se dégagent de la chanson de Kifithé.

4.2. Critique de la société

Nani, à l'instar des griots mandingues, est un critique social qui, par son regard essaie de mettre en lumière les dérives de la société et proposer par la même occasion, des voies pour y remédier. De par donc son statut, il peint la société dans laquelle vit Kifithé, le chef de Nako, tout en insistant sur l'état moral, voire psychologique dans lequel se trouve ce chef du fait de l'attitude de ses concitoyens.

En effet, selon Nani, la situation que vit le chef de Nako est lamentable, alors qu'en acceptant ce poste, Khifithé croyait se rendre utile à son peuple. Malheureusement, ses concitoyens vont le concevoir autrement et useront de tous les stratagèmes pour mettre fin à son règne. Dès lors le chef sera tout malheureux et plein de chagrin *Gahu kumanda ka pè for djamana nakè mē ;Di na n'do laare mē di wou'yi fi khe ;Gahu kumanda ka pè for, fa yurak'a yaa;Di wun-yi i khe kper ; di wun'yi fi hëlalo;Fi hëlalo thaar be wu yini fi hëlalo thaar wo.*

Et c'est à juste titre que Nani attire l'attention du peuple sur cet état de fait. Car le chef risque d'être emporté par le chagrin *Wu yini dooye a n'kurak'a si dooye n'kurèlo* . Le chef est victime de jalousie, de menaces de tous ordres. Nani condamne aussi les pratiques telles la sorcellerie, l'envoutement, le dénigrement, l'hypocrisie et la haine que la population de Nako manifeste à l'encontre du chef Kifithé. D'où des conseils à celui-ci pour résister aux velléités de destruction des Lobi. Ces conseils se manifestent à deux niveaux : d'abord à l'individu Kifithé et ensuite au chef Kifithé.

4.3. Les conseils de Nani au citoyen Lobi Kifithé

Bien que se sentant détesté, jaloué et menacé, Khifithé ne peut démissionner parce qu'il a été installé à ce poste par le Commandant de cercle de Gaoua. Mais, plus il résiste, plus la situation empire car les ennemis ne lâchent pas du lest et lui causent chaque jour des malheurs. Dans sa volonté de surmonter ces obstacles, le chef va commencer à recourir à des devins en vue d'exorciser ses maux, cependant chaque fois, cela se solde par un échec, car les oracles consultés étant eux-mêmes complices des ennemis, proposent des remèdes illusoires, étant tous persuadés qu'il faut parvenir à mettre un terme à la vie de leur chef.

Devant ces déboires vécus par Khifithé, notre musicien ne se veut pas défaitiste. En effet, pour lui, il est un chef généreux et digne qui vit de ses propres activités agricoles comme tous ceux qui lui en veulent. Tout en stimulant le chef à résistance, étant convaincu que les ennemis ne seront jamais satisfaits quel que soit le bien que leur chef fera, Nani va lui prodiguer quelques conseils. D'abord, le chef doit savoir que « le nom du chef est aussi vulgaire que celui de l'épervier. Il sera toujours critiqué par tous ceux qui viendront à lui pour régler des contentieux. » Ensuite, le chef doit baliser ses relations et se méfier surtout des parents les plus proches. D'où le sens de l'avertissement de notre musicien : « Chef, n'accepte plus d'emblée personne chez toi. Demande à chaque visiteur de rester à distance et que vous échangiez. L'ensorceleur n'a pas de signe particulier pour te permettre de le reconnaître. Tu dois te méfier de tous, y compris les frères utérins, car en général, les parents les plus proches sont ceux qui servent d'intermédiaires pour t'atteindre. » Enfin, pour mieux rassurer le chef dans sa mission, Nani saura choisir les mots appropriés : « c'est parce qu'on dit que tu es bon, que tu es le meilleur de tous les chefs de la région, que les gens veulent te ravir le pouvoir et les femmes. » D'où la nécessité de résister davantage. Toutefois, notre musicien ne manquera pas de dire sa vérité aux administrés qui manifestent tant de haine à l'endroit de leur chef : « vous les Da (nom de la famille à laquelle appartient le chef), si vous faites preuve d'un peu

d'intelligence, vous ferez mieux de laisser vivre votre chef en paix, sinon vous regretterez un jour.» De fait, à travers ce texte, Nani, en peignant la situation du chef de Nako a su à l'instar d'un peintre qui choisit ses couleurs, sélectionner les mots qui, non seulement donnent toute la valeur expressive à son œuvre, mais surtout permettent de stigmatiser les maux qui minent sa société : la jalousie, la haine, les mesquineries, les fausses critiques, la sorcellerie, la sournoiserie, les mauvaises tentations.

4.4. Les conseils de gouvernance au chef

Il est de règle qu'aucune responsabilité n'est facile à assumer en matière de relations humaines. Et l'une des missions du musicien de cour étant d'en être conscient et prodiguer des conseils au chef pour surmonter les difficultés, Nani comme un griot, va se livrer à un exercice de sensibilisation.

Mais si ces maux relevés ici traduisent la situation chaotique que connaît le chef Khifité, la compréhension de ce phénomène semble trouver les raisons ailleurs. En effet, ce chef installé par les colons est de facto leur sujet. Et en tant que tel, il est évident que ses actions tendront à satisfaire plus ses supérieurs hiérarchiques que les populations elles-mêmes. De plus, il est avéré que le peuple Lobi, qui ne connaît pas de tradition de chef ou de roi, tient fermement à sa liberté qui se voit anéantie par l'imposition d'un chef, fût-il un des leurs. On pourrait donc affirmer que, si les habitants manifestent tant d'animosité à l'égard de Khifithé, cela obéit à la volonté de ceux-ci de résister face à la colonisation dont l'impact sera négatif sur leurs institutions. D'où leur combat contre les colons et leurs représentants parmi lesquels figure malheureusement un des leurs qui ne peut échapper à la règle, même si son œuvre pourrait leur être utile.

En définitive, si à travers cette chanson l'on a pu découvrir combien le peuple de Nako a manifesté son hostilité à un des leurs, et qu'en d'autres circonstances, cela pouvait être condamnable, force est de constater que ce comportement

symbolisait la lutte du peuple Lobi en général contre les colons. Mais Nani le musicien, en éclaireur, préconise que ses compatriotes fassent preuve d'un peu d'humanisme, car le rôle du chef n'était pas aussi négatif. En clair, il fallait accepter certains changements qui seraient salutaires pour tout le peuple, d'où son appel à coopérer avec le chef. C'est pour cela que Nani n'hésitera pas à choisir des mots et expressions forts pour aider le chef à consolider son pouvoir. En réalité, on ne saurait terminer l'analyse de ce texte sans tirer les enseignements que cette œuvre inspire sur les Etats modernes actuels.

4.5. Nani un opposant au coup de force ou coup d'état.

En exigeant que les Lobi laissent Kifithé gouverner pour leur bien-être social, en précisant que s'ils tuent Kifithé un jour viendra où ils regretteront leur acte, d'une part et, en martelant que ce n'est pas par un coup de force que Kifithé est arrivé au pouvoir et qu'il y est parvenu par la volonté du Commandant de Gaoua c'est-à-dire par décision irréfutable de l'administration coloniale, Nani se positionne comme un démocrate de la trempe de certains politiciens modernes réclamant la continuité de l'Etat et l'accession au pouvoir par les moyens légaux. Bien que cette chanson soit composée pendant la période coloniale, son contenu, notamment les conseils prodigués, sonnent comme faits d'actualité, tellement ils cadrent avec les situations politiques que connaissent nos Etats africains de nos jours. On dit que le chef de Nako est bon. ; On dit qu'il est le plus puissant des chefs dans la région. ; C'est pourquoi ils veulent sa mort afin de s'emparer de son pouvoir ; Hé ! Da¹² ! Si vous avez un peu d'esprit laissez Khifithé vivre ; Je vous dis qu'un jour viendra où il vous délivrera d'une dette, cela voudrait mieux pour vous. ; Oui, Si vous tuez le chef, vous aurez vraiment perdu. ; Vous dites que

¹² Les Da sont le clan de Kifithé. Nani les interpelle car au lieu de combattre un des leurs ils gagneraient à le protéger.

vous le tuerez pour prendre ses femmes ?; A-t-il tué quelqu'un pour avoir ses femmes ?; Pourquoi voulez-vous alors le tuer pour vous emparer de ses femmes.

Conclusion

S'il y a une évidence que tous les observateurs reconnaissent aux sociétés traditionnelles africaines, c'est non seulement le caractère multifonctionnel de leurs musiques, mais aussi la variété du statut des musiciens.

Au terme de cette réflexion, il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette chanson de Nani, confirme le postulat que la musique joue dans les sociétés africaines et notamment chez les Lobi plusieurs fonctions. Mais au-delà, on peut se rendre compte de ce que dans une société comme celle des Lobi où il n'existe pas de caste de griots et donc de musiciens professionnels, certains musiciens tel Nani Palé jouissent de ce statut. Et l'œuvre "Kifithé" donne l'occasion à ce musicien exceptionnel Lobi de jeter son regard sur une situation imposée par les colons : mettre à la tête d'un village lobi un chef à la solde de l'Administration coloniale. Si en temps normal Nani peut être très acerbe contre un tel chef, car viscéralement opposé à toute influence coloniale dans la vie de son peuple, il se présente comme un médiateur des temps modernes. Tout en reconnaissant l'impact négatif de la gouvernance coloniale sur les Lobi, il n'accepte pas cependant qu'un des leurs, c'est-à-dire le chef Kifithé, soit victime de l'incompréhension que cette situation suscite à la communauté. C'est pourquoi, comme un griot de cour mandingue, sollicité par ce chef Lobi, il n'hésitera pas à évoquer de façon tacite ses réserves quant à l'acceptation de la mission par ce chef lobi, mais en tant qu'artiste tenant à l'harmonie de sa société, il va stigmatiser le comportement de ses concitoyens et prodiguer des conseils au chef Kifithé et à sa communauté pour la consolidation de son pouvoir. Sachant que la mission qui lui est assignée n'est pas de son fait, mais de la volonté des Colons, il pense que les parents devraient le soutenir, car

en contact avec l'administration, il pourrait être un recours, un secours dans certaines situations qui nécessitent son avis.

Par ailleurs, si à travers cette œuvre Nani démontre son rôle de conseiller d'un chef, il met en exergue certains traits caractéristiques de son caractère. Opposant et conservateur face à l'influence coloniale, il se présente aussi comme un idéologue futuriste. Il préfère le respect de l'ordre établi, surtout quand celui-ci est incarné par un parent, et condamner les coups de force, car selon lui, ce type de situation est contreproductif pour la population. Cette chanson de Kifithe vient enfin de compte corroborer la place que la communauté Lobi accorde à Nani, considéré comme un auteur compositeur jamais égalé chez les Lobi.

Références bibliographiques

- DAVID Sylvain. (2008). La musique : sociologie d'un art non conceptuel / De la musique en sociologie d'Anne-Marie Green. L'Harmattan, « Logiques Sociales », série « Musiques et Champ Social », 225 p. Spirale, (223), 32-33
- HIEN Sié. Musique et société : cas du *yolon bo* des Lobi, Côte d'Ivoire, thèse de doctorat, S/D de Sémiti Ani Jules, Université de Cocody, 2005, 512P.
- HIEN Sié, Le *yolon bo* dans les rites funéraires lobi, Editions Universitaires Européennes, (version 1) 2017, 105P.
- JOHNSON John William. « *Griots mandingues : caractéristiques et rôles sociaux* », Revue Africulture N°61 (en ligne le 4 mai 2021).
- ROUVILLE Cécile de Organisation sociale des Lobi (Burkina Faso-Côte d'Ivoire), L'Harmattan, 1987, 259P.
- KAMBOU Jeanne-Marie, « *la chanson de Kifithe*, Images d'Afrique et sciences sociales...Les pays lobi, birifor et dagara, Karthala-ORSTOM, Paris, 1993.569P.

N'SELE, Kibalabala. (1986). Le « griot » : le porteur de la parole en Afrique.
Jeu,(39), 63–66.

WONDJI Christophe. (1986 :11), "Chanson et culture populaire en Côte d'Ivoire"
in La Chanson populaire en Côte d'Ivoire, Présence Africaine, Paris, 1986.